



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N° 2024/17

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

COMMUNE D'ISSEL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DOMAINE : 7

« Finances locales»

SOUS-DOMAINE : 7.5

« subventions»

OBJET :

Rénovation du Réseau
d'éclairage public suite au
diagnostic
Demande de subvention
SYADEN

Le nombre de
conseillers
Municipaux en service
est de : 11

CONVOCATION C.M.
EN DATE DU :
20/09/2024

AFFICHAGE EN DATE
DU : 27/09/2024

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 27/09/2024

CERTIFIEE
EXECUTOIRE
PAR RECEPTION
PREFECTURE LE :
PAR PUBLICATION
LE :

Séance du Conseil Municipal du 26 septembre 2024 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

Présents : Jacques CUNG, Christophe BRUNEL, Axelle FOUGA, Stéphane SAOUMA, Frédéric DAUVIN

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent / excusé : Sabrina MAHIEU, Armelle DE RIVOYRE, Pierre DELPERIE, Régine SEJALON, Myriam MECHRAOUI

Secrétaire : Christophe BRUNEL,

Mr le Maire propose au conseil municipal de présenter un dossier de demande de subvention au SYADEN, pour réaliser la **rénovation et la mise en conformité du réseau d'éclairage public, conformément aux conclusions du Diagnostic Eclairage Public réalisé en 2024 par le SYADEN.**

Le coût des travaux est estimé à 52 050 € HT par le SYADEN, et ce projet s'inscrit dans le cadre d'économies d'énergie.

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce sujet.

Le conseil municipal ouï cet exposé, après avoir délibéré,

AUTORISE, Mr le Maire à déposer un dossier de demande de subvention type au SYADEN et à signer tous les documents relatifs à la suite de ce dossier,

AUTORISE, dans le cas d'une rénovation, le SYADEN à collecter les Certificats d'Economies d'Energie inhérents à ce projet,

SOLLICITE une subvention du SYADEN au taux maximum du montant de la dépense,

-DESIGNE M. BRUNEL en qualité de référent de la commune pour le suivi de cette opération,

-S'ENGAGE à assurer la publicité de l'accompagnement du SYADEN (technique et financier) pour la réalisation des travaux (panneau de chantier à minima ainsi qu'un communiqué de presse, bulletin d'information municipal...)

ADOpte À L'UNANIMITE :

VOTE CONTRE : 0.....

S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.
La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.
A ISSEL, le 26 septembre 2024

AGEDI
Dépôt PREFECTURE DE CARCASSONNE
PAR DELEGATION
LE : Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR : 30/09/2024
(signature)
0121101783-20240926-DE 2024_017-DE

Le Secrétaire de séance
Christophe BRUNEL



Le Maire d'ISSEL
Henri POISSON